

BULLETIN TECHNIQUE

Procédure en cas d'alarmes, appel de service et tarification
(applications résidentielles), (version 2023)

Votre système Hydro-Kinetic possède un boîtier de contrôle assurant l'autosurveillance des composantes de votre unité de traitement. En cas de défaillance d'une composante ou d'une élévation anormale du niveau d'eau, une alarme retentira et un signal lumineux sera visible sur le dessus du boîtier de contrôle.

Ce boîtier doit être situé à l'extérieur du bâtiment dans un endroit visible et accessible. La hauteur du boîtier doit être en tout temps au-dessus du couvert de neige et non susceptible d'être submergé.

Lors d'une alarme, ouvrir la porte du boîtier et identifier lequel des témoins lumineux rouge est allumé parmi : RECIRC, AIR PUMP, HIGH LEVEL ou AUX-1.

Mettre l'interrupteur du boîtier de contrôle à OFF et contacter le service après-vente au : 877-925-7496

Type d'alarme	Causes possibles
RECIRC (Pompe de recirculation)	Pompe(s) défectueuse ou bloquée.
AIR PUMP (Pompe à air)	Bris des diaphragmes, pompe défectueuse, fuite d'air, système en bas niveau d'eau.
HIGH LEVEL (Haut niveau d'eau)	Haut niveau d'eau causé par un problème d'évacuation à l'extérieur du système, débris dans le régulateur de débit du décanteur, défaillance d'une pompe de relevage à la sortie du système, défaillance de la flotte.
AUX-1 (UV ou pompe de relevage)	Selon le cas, lampe UV brûlée, ballast défectueux, couvercle du boîtier de contrôle UV mal positionné. Pompe de relevage intégrée défectueuse.

Tarification des appels de services :

Toute intervention de service se fera uniquement sur les composantes Hydro-Kinetic et est facturable selon un taux horaire de 75\$/hre auquel s'ajoute un frais de base de déplacement de 100\$ et le prix des pièces de remplacement. Dans le cas où un bris est couvert par la garantie initiale des composantes, l'intervention est sans frais. Si l'intervention nécessite le remplacement d'une pièce qui a déjà été remplacée et qui est encore sous garantie, la pièce sera sans frais mais l'intervention sera facturable. Vous référer au document sur les garanties pour plus d'information.

À noter que les factures d'appels de service sont payables sur réception et toute facture en souffrance occasionne la suspension de tous les services additionnels prévus sur votre système incluant l'entretien annuel ou tout autre appel de service subséquent.

Vous pouvez contacter le service à la clientèle au : 877-925-7496 ou par courriel à : sac@enviro-step.ca